

ffgolf[®]


legolfnational

**CHAMPIONNAT
DE FRANCE
DES JEUNES**

Du 24 au 30 juillet 2023

Sommaire

➤ Règlement du Championnat de France des Jeunes 2023	<u>Pages 3-5</u>
➤ Quotas du CFJ 2023	<u>Page 6</u>
➤ Planning du Championnat	<u>Page 7</u>
➤ Palmarès du Championnat	<u>Page 8</u>
➤ Renseignements sur Le Golf National	<u>Page 9</u>
➤ Plan du Site	<u>Page 10</u>
➤ Informations pratiques sur les hôtels partenaires	<u>Pages 11-12</u>
➤ Restauration pendant le championnat	<u>Page 13</u>
➤ Staff ffgolf présent sur l'épreuve	<u>Page 14</u>
➤ Informations générales	<u>Pages 15-17</u>
➤ Inscription au Championnat de France	<u>Page 18</u>
➤ Fiche d'urgence médicale	<u>Page 19</u>
➤ Contrôle antidopage : Prélèvement sanguin	<u>Pages 20-21</u>

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES U12 – BENJAMINS

Trophée Catherine LACOSTE (U12 Filles) Trophée Crocodile (U12 Garçons)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses amateurs de nationalité française qualifiés par la finale Interrégionale ou par le Mérite National Jeunes.

Catégories d'âge :

U12 :	nés en 2011 ou après
-------	----------------------

BENJAMINS : 13 et 14 ans	nés en 2009 et 2010
--------------------------	---------------------

Distances de jeu :

U12 : distances de jeu Benjamins.

Benjamins : distances de jeu Minimes.

Le quota de places attribué à chaque Inter régions est indiqué dans le tableau ci-après.

Hors quotas :

1. Les 20 meilleurs benjamins et les 15 meilleures benjamines au Mérite National Jeunes du mois de juin.
2. Les vainqueurs de l'année précédente n'ayant pas changé de catégorie d'âge.
3. 12 wild cards DTN

DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Epreuve "non-fumeur" :

Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2-2 (5)

Chariot électrique :

L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Cadets :

Les cadets ne sont pas autorisés.

Appareils de mesure de distance :

L'utilisation d'appareils de mesure de distance n'est pas autorisée.

Accompagnateurs :

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront adopter un comportement exemplaire à l'égard de toute personne conformément au code du comportement et se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

En cas d'infraction au code du comportement tout accompagnateur, pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club nonobstant toute procédure disciplinaire devant les Commissions disciplinaires de la ffgolf qui pourrait être engagée.

Moyens de déplacements :

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les vélos ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs.

FORME DE JEU

① Phase de qualification : 1^{er} et 2^{ème} jour

Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

En cas d'égalité pour la 1^{ère} ou la 32^e place qualificative, un play off trou par trou sera organisé.

Les 32 premiers sont qualifiés pour la phase finale et sont répartis selon leur place dans la qualification sur un tableau de progression.

② Phase finale U12 garçons et filles :

Match play / 18 trous

3^{ème} jour : 1/16^{ème} de finale

4^{ème} jour : 1/8^{ème} de finale

5^{ème} jour : ¼ de finale

6^{ème} jour - matin : ½ finale

6^{ème} jour - après-midi : finale et match pour la 3^e place

② Phase finale Benjamines et Benjamins :

Match play / 18 trous

3^{ème} jour : 1/16^{ème}

4^{ème} jour - matin : 1/8^{ème}

4^{ème} jour - après-midi : ¼ de finale

5^{ème} jour - matin : ½ finale + matchs de classement de 5^{ème} place à 8^{ème} place

5^{ème} jour - après-midi : finale + match pour la 3^{ème} place + matchs de classement de 5^{ème} place à 8^{ème} place

ENGAGEMENT

Important : Les Ligues devront impérativement inscrire leurs joueurs qualifiés sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

ENREGISTREMENT

Chaque joueur devra s'enregistrer **en ligne** au plus tard la veille du tournoi à **12h00** sous peine de disqualification.

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf dans chaque catégorie au vainqueur, au finaliste et au troisième, ainsi qu'aux trois premiers de la qualification. Les **Trophées suivants seront confiés aux vainqueurs pendant la remise des prix**

Trophée Catherine LACOSTE :

Championne de France U12 Filles

Trophée Crocodile :

Champion de France U12 Garçons

Match Play – Points rapportés au Mérite National Amateur

Points Match Play U12 Filles et Garçons	
Place	Points MA
1	25
2	21
3	18
4	16
¼ de finaliste	14
1/8 ^{ème} de finalise	7
1/16 ^{ème} de finaliste	1

Points MP Benjamins	
Place	Points MA
1	40
2	32
3	26
4	22
5	20
6	18
7	16
8	14
1/8 ^{ème} de finaliste	9
1/16 ^{ème} de finaliste	2

Points MP Benjamines	
Place	Points MA
1	120
2	100
3	80
4	70
5	60
6	55
7	50
8	45
1/8 ^{ème} de finaliste	32
1/16 ^{ème} de finaliste	10

QUOTAS CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES 2023	Nouvelle Aquitaine	Bretagne Pays de la Loire Centre-Val-de-Loire	Paris - Ile-de-France	Grand Est Bourgogne- Franche Comté	Normandie Hauts de France	Provence-Alpes-Côte d' Azur Auvergne-Rhône-Alpes Corse	Occitanie	Guadeloupe – Guyane - Martinique	Nouvelle Calédonie	La Réunion	Polynésie Française
								ULTRAMARINS *			
U12 garçons	5	11	17	7	8	17	5	2	3	6	2
Benjamins garçons	6	6	12	4	9	14	6				
U12 Filles	7	10	11	6	7	15	4				
Benjamines	5	5	7	3	6	10	5				

Pour le calcul des quotas, il a été tenu compte du nombre de licenciés par Inter régions avec un index maximal pour chaque catégorie.

Pour être cohérent, les catégories ont été décalées d'une année. Exemple : pour calculer le quota benjamin garçons en année N a été calculé en prenant pour référence le nombre de licenciés poussins 2ème année et benjamins 1ère année à la fin de la gestion des licences en année N-1.

Critères de calcul : un critère quantitatif (nombre de joueurs de la catégorie avec index maximum) et un critère qualitatif (pour chaque inter région, on retient le nombre de joueurs ayant passé les cuts en année N-1 en prenant en compte la catégorie du joueur en année N, catégorie par catégorie : il s'agit d'un critère Performance de l'inter-région).

De plus, un quota minimum de 3 est appliqué pour chaque catégorie d'âge.

Les **20** premiers benjamins et les **15** premières benjamines au Mérite National Jeunes du mois de juin seront directement qualifiés au Championnat de France des Jeunes.

* De manière dérogatoire, les départements, territoires et pays ultramarins n'ont pas de limitation dans la répartition des catégories d'âge.

Chaque Inter région (ITR) dispose de 2 places flottantes toutes catégories confondues (une ITR peut retirer jusqu'à 2 places dans une catégorie pour les ajouter dans une ou plusieurs autres).

PLANNING DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES 2023

Le Golf National <i>L'Albatros</i>		25 juillet	26 juillet	27 juillet	28 juillet	29 juillet	30 juillet
		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
BENJAMINES	Matin	Entraînement	Qualification T1	Qualification T2	1/16 finale	1/8 finale	1/2 finales & Matches de classement 5 à 8
	Après-midi	Entraînement	Qualification T1	Qualification T2	1/16 finale	1/4 finale	Finale & Matches de classement 5 à 8
BENJAMINS	Matin	Entraînement	Qualification T1	Qualification T2	1/16 finale	1/8 finale	1/2 finales & Matches de classement 5 à 8
	Après-midi	Entraînement	Qualification T1	Qualification T2	1/16 finale	1/4 finale	Finale & Match de classement 5 à 8

Le Golf National <i>L'Aigle</i>		24 juillet	25 juillet	26 juillet	27 juillet	28 juillet	29 juillet	30 juillet
		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
U12 FILLES	Matin	Entraînement	Qualification T1	Qualification T2	1/16 finale	1/8 finale	¼ finale	1/2 finales
	Après-midi	Entraînement	Qualification T1	Qualification T2	1/16 finale	1/8 finale	¼ finale	Finale & Match 3 ^e place
U12 GARCONS	Matin	Entraînement	Qualification T1	Qualification T2	1/16 finale	1/8 finale	¼ finale	1/2 finales
	Après-midi	Entraînement	Qualification T1	Qualifications T2	1/16 finale	1/8 finale	¼ finale	Finale & Match 3 ^e place

Palmarès Vainqueurs du Championnat de France des Jeunes 2007-2022

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
U12 FILLES	Julia LESAGE (Amiens)	Perrine DELACOUR (Ailette)	Océane PELLOILE (Sully/Loire)	Léna GAUTIER (Paris Country Club)	Lauralie MIGNEAUX (Salies de Bearn)	Mathilda CAPPELIEZ (Esery)	Yoo-Jin HU (Volcans)	Elisabeth CODET (Rouen Mt St Aignan)	Emma BOEHLY (Bouleaux)
U12 GARCONS	Jules DAUZOU (Rouen)	Stéphane LEROUX (Amiens)	Kenny SUBREGIS (Moliets)	Pierre MAZIER (Valescure)	Jeong Weon KO (Bussy)	Edgar CATHERINE (Set Golf)	Antoine AUBOIN (Chiberta)	Hermes FERCHAUD (Bordeaux-Lac)	Clément GUICHARD (Dieppe)
BENJAMINES	Ariane PROVOT (Metz Cherisey)	Emilie ALONSO (Valescure)	Emilie ALONSO (Valescure)	Louise LABAIGT (Brive)	Claudia CHEMIN (Bussy)	Léna GAUTIER (Paris Country Club)	Aurélia HAMM (Valescure)	Eva GILLY (Paris Country Club)	Sophie BAILLEUL (Bondues)
BENJAMINS	Antoine LE SAUX (Saint-Laurent)	Louis COHEN-BOYER (Paris Country Club)	Stanislas GAUTIER (RCF La Boulie)	Léo LESPINASSE (Biarritz)	Joseph HASSLER (Lys Chantilly)	Pierre MAZIER (Valescure)	Victor VEYRET (Chantilly)	Edgar CATHERINE (Set Golf)	Adonis ASIKIAN (Cannes-Mougins)
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
U12 FILLES	Elsa ETTORI-DOUARD (Ligue de Paris)	Lucie MALCHIRAND (Dolce Frégate)	Laura DELAUBERT (Louvigny)	Constance FOUILLET (Freslonnière)	Constance FOUILLET (Freslonnière)	Alice KONG (Le Golf National)	Alice KONG (Le Golf National)	Lana GUYOT (Maison Blanche)	Lana GUYOT (Maison Blanche)
U12 GARCONS	Lancelot SALISBURY (Bondues)	Alaric MERCIE DE SOULTRAIT (Chantaco)	Aurèle MONTALETANG GALIBERT (Angouleme Hirondelle)	Noa AUCH ROY (Mionnay)	Joseph LINEL (Biarritz Le Phare)	Arthur CARLIER (Ailette)	Hugo LE GOFF (Paris Country Club)	Martin RIZZON (Golf Académie 57)	Tao Pemerika (Cornouaille)
BENJAMINES	Mathilde CLAISSE (RCF La Boulie)	Emma BOEHLY (Bouleaux)	Rose LE TENDRE (Paris Country Club)	Lilas PINTHIER (Paris Country Club)	Inès ARCHER (Cissé-Blossac)	Maylis LAMOURE (La Salette)	Constance FOUILLET (Freslonniere)	Zoé RUBICHON (Volcans)	Lily Reitter (Toulouse)
BENJAMINS	Léo PACCIONI (RCF La Boulie)	Hugo ARCHER (Cap Malo)	Jean BEKIRIAN (Manville)	Théo BOULET (Bussy)	Alaric MERCIE DE SOULTRAIT (Biarritz le Phare)	Faustin LABADIE - DESTENAVES (Biarritz le Phare)	Joseph LINEL (Biarritz)	Raphaël JUSSEAUME (Touraine)	Théophile Archer (Les Ormes)

RENSEIGNEMENTS SUR LE GOLF NATIONAL : COORDONNEES & ACCES

GOLF NATIONAL

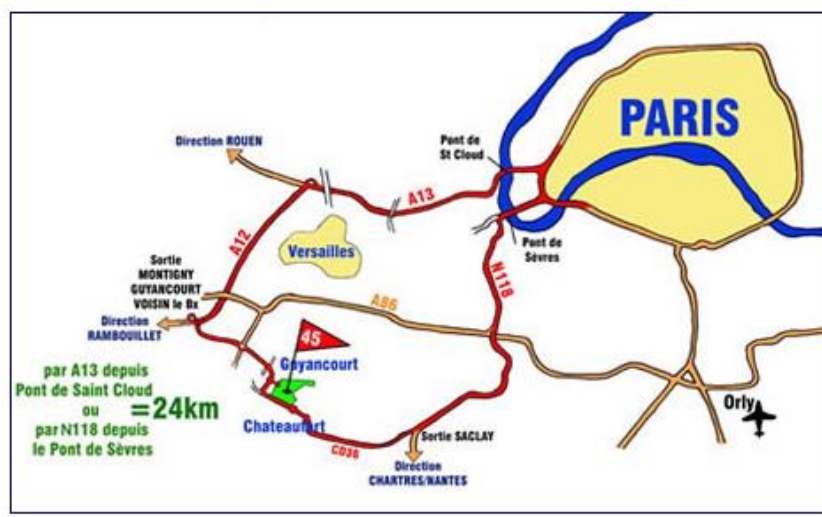
Avenue du Golf - 78280 Guyancourt

☎ : 01 30 43 36 00

✉ : accueil@golf-national.com - <http://www.golf-national.com>

Directeur : Philippe Pilato

Comment se rendre au Golf National



- **Par la route :**

- De Paris

- Du périphérique sortie vers A13 direction Rouen.

- Puis A12 (direction Rambouillet, St Quentin en Yvelines), sortie Guyancourt-Voisins le Bretonneux, tout droit pendant 5 km (avenue de l'Europe), puis suivre direction Golf National.

- Vous êtes arrivés à destination...

- Du périphérique

- Sortie vers Pont de Sèvres, prendre la N118 direction Chartres/Nantes sortir à Saclay.

- Puis prendre la CD 36 (direction Châteaufort/Guyancourt) puis suivre direction Golf National.

- **Par le train :**

- R.E.R (renseignements sur ratp.fr)

- Ligne C7 - arrêt St Quentin en Yvelines – Taxi jusqu'au Golf National

PLAN DU GOLF NATIONAL



1: Parking
2: Practice échauffement
3: Espace Physio perf
4: Accueil du Golf / Pro-Shop

5: Restaurant / Hôtel Novotel
6: Putting-Green
7: Médecin
8: Bureau du Tournoi / Recording

9: Practice
10: Parking de l'hôtel
11: Restaurant le Pitch
12: Putting green / Chipping green
13: Media Center

RENSEIGNEMENTS SUR LES HÔTELS PARTENAIRES

Veuillez trouver ci-dessous la liste des hôtels officiels du groupe ACCOR. Afin de bénéficier des tarifs mentionnés ci-dessous dans un des quatre hôtels, nous vous invitons à [cliquer ici](#).

Hôtel Novotel Saint Quentin en Yvelines ****

☎ : 01 30 57 65 65

✉ : h1139@accor.com

www.novotel.com

Tarif Single (chambre et petit déjeuner) : **125 €**

Tarif Double (chambre et petit déjeuner) : **140 €**

Greet Hôtel Versailles – Voisins le Bretonneux ***

78960 VOISINS-LE-BRETONNEUX

GPS:48.75817, 2.05625

☎ : 01 30 57 35 35

✉ : HB9i0-gm@accor.com

Tarif Single (chambre et petit déjeuner) : **125 €**

Tarif Double ou Twin (chambre et petit déjeuner) : **137 €**

Ibis Styles – Guyancourt Versailles ***

Place Georges Besse, 78280 GUYANCOURT

☎ : 01 72 87 99 33

✉ : ha548@accor.com

Tarif Single (chambre et petit déjeuner) : **130 €**

Tarif Double (chambre et petit déjeuner) : **142 €**

Ibis Styles –Versailles Saint Quentin en Yvelines ***

78210 SAINT CYR L'ECOLE

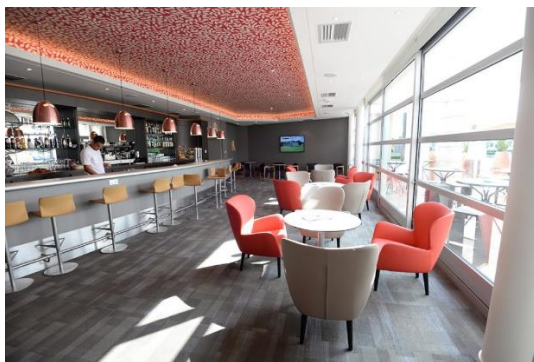
☎ : 01 72 67 46 00

✉ : HB9H9@accor.com

Tarif Single (chambre et petit déjeuner) : **135 €**

Tarif Double (chambre et petit déjeuner) : **147 €**

LES INFORMATIONS SUR LA RESTAURATION DU GOLF NATIONAL



Le restaurant le 2018 vous accueillera, du lundi 24 au dimanche 30 juillet, pour le service du déjeuner, avec trois stands et formules de 11h à 15h.

Les formules proposées :

- **Au Club House (de 12h à 16h) :**
 - **Formule plat + dessert** **25 €**
- **Stand sur le Parvis (de 11h à 17h) :**
 - **Sandwichs froids et boissons à emporter** **9,5 €**
- **Stand côté terrasse piscine (de 11h à 17h) :**
 - **Sandwich chauds (barbecue)** **Formule à 12 € + 4€ pour une portion de frites**



Le restaurant le Pitch vous accueillera également, (du vendredi 28 au dimanche 30 juillet uniquement), avec une formule à la carte, de 9h30 à 18 heures.



LE STAFF FFGOLF

☎ Bureau du Tournoi

06 29 27 52 72

Chef Arbitre Aigle

Eric COUDRIER

Arbitres Aigle

Chantal DAGORNE

Thierry PEYSSON

Chef Arbitre Albatros

Jean- Pierre NIDERPRIM

Arbitres Albatros

Arlène MLODZIK

Bernard WAESELYNCK

Administrateurs du Tournoi

Agnès SALLANDROUZE

Nathalie LE BOUCHER

Alexandre HENNEQUIN

Thomas KIERS

Equipe Media ffgolf

Alexandre MAZAS

Alexis ORLOFF

Arnaud BLANC

Sylvain GARENNE

Rémi RIVIERE

INFORMATIONS GENERALES

Bureau du tournoi

☎ 06 29 27 52 72 Ouvert une heure avant le 1^{er} départ et situé dans le club house.

Casquettes

Chaque joueur est prié d'ôter sa casquette au recording, au club-house ou dans les différents restaurants.

Catégorie U12 (expérimentation concernant la modification du format de jeu)

Compte tenu de la classe d'âge précoce, une expérimentation est mise en place pour le format 36 trous le dernier jour ; pour les demi-finales et la finale ou match pour la 3^e place.

Les joueurs qualifiés pour les demi-finales **devront se présenter obligatoirement** au médecin fédéral sur l'espace santé avec leur carnet de santé, la veille du dernier jour de compétition.

Chariots

Mise à disposition gratuitement de chariots manuels.

Merci de ranger les chariots dès la fin de votre parcours.

L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Données personnelles :

En conformité avec leur adhésion à la ffgolf et leur participation aux compétitions, sur le fondement du contrat d'association, les données personnelles recueillies des licenciés font l'objet d'un traitement informatisé et sont destinées, selon les traitements, aux personnels habilités de la ffgolf, aux organes déconcentrés, aux Clubs de golfs membres, prestataires, administration (requête, obligation légale) et peuvent être communiquées, avec le consentement des licenciés concernés, aux partenaires fédéraux.

Sans que cette liste ne soit limitative, les finalités de traitement sont les suivantes : gestion et suivi des licenciés, gestion des mandats de prélèvements automatiques, établissement de statistiques, services digitaux, participation à tout type de compétition et, le cas échéant, mise à jour de l'historique sportif (index), traitement et classement des résultats, délivrance des titres sportifs ou non sportifs, opérations de prospection par la ffgolf (promotion de la licence et de la pratique du golf), envoi de newsletters, études (pratique du golf, médicales), enquêtes de satisfaction, informations aux fins de respect des obligations légales et réglementaires de la ffgolf, croisement de fichiers et opérations d'archivage.

L'ensemble des données recueillies, leurs traitements et leurs durées de conservation sont disponibles sur le Site Internet de la ffgolf <https://www.ffgolf.org/donnees-personnelles> ou sur demande à dpo@ffgolf.org et sont acceptés par les licenciés.

Dotation Titleist

Chaque participant recevra une dotation Titleist et un cadeau de la fédération lors du premier tour de qualification.

EXERCICE DU DROIT D'ACCES, MODIFICATION OU SUPPRESSION – FORMALISATION DES REQUETES AUPRES DE LA FFGOLF

Conformément à la loi « informatique et libertés » et au règlement général de protection des données (RGPD) :

- Toute personne ayant communiqué des données personnelles à la ffgolf peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier, les supprimer, les limiter, selon les situations s'y opposer en contactant le Délégué à la Protection des Données - dpo@ffgolf.org ou ffgolf – 68, rue Anatole France – 92 309 Levallois-Perret ou par le formulaire de contact figurant sur le Site Internet de la ffgolf ;
- Elles ont également le droit de recevoir les données personnelles les concernant dans un format structuré, couramment utilisé et lisible sur ordinateur et le droit de transmettre ces données à un autre

responsable du traitement. Les licenciés ont la possibilité de consulter les données les concernant sur leur espace personnel figurant sur le Site Internet de la ffgolf et, selon le type de données, les modifier ;

- Leur demande sera traitée sous 30 jours ;
- Si elles estiment, après nous avoir contactés, que leurs droits ne sont pas respectés, elles peuvent adresser une réclamation à la CNIL.

Enregistrement *(en ligne uniquement)*

Chaque joueur est prié de bien vouloir s'enregistrer en ligne **avant 12H la veille du 1^{er} tour de qualification** pour confirmer sa participation **sous peine de disqualification**.

Espace physio et récupération (situé dans les tentes au niveau du practice du haut)

La Commission médicale de la Fédération Française de Golf organise à nouveau un Espace Performance et Récupération lors du Championnat de France des Jeunes aux horaires suivants :

- Lundi 24 juillet : 12h à 20h
- Du mardi 25 au dimanche 30 juillet : 7h à 18h.

Ce rendez-vous est l'occasion pour le médecin, les kinésithérapeutes et les préparateurs physiques de la Fédération d'aller à la rencontre des joueurs et des joueuses.

Cet espace permettra, aux joueurs, aux joueuses, aux entraîneurs et aux accompagnants de découvrir et d'échanger sur les différents outils liés à la performance : les échauffements, la récupération et la préparation physique.

L'Espace Performance et Récupération met à disposition des joueurs et des joueuses :

- La possibilité de s'échauffer le matin avec les préparateurs physiques ou en autonomie. Ils auront à disposition un espace et le petit matériel nécessaire pour les **réveils musculaires**
- Autour des kinésithérapeutes membres de l'AFKG (L'Association Française des Kinésithérapeutes et ostéopathes du Golf) il sera possible d'avoir **des soins de récupération** (massages, ostéopathie, ...) après les parcours.

Mais l'Espace Performance et Récupération est avant tout un lieu d'échange et de convivialité **ouvert à tous et à toutes, entraîneurs, joueurs/ses et accompagnants** et totalement **GRATUIT**.

Heure officielle

Les pendules présentes au club house, aux départs des trous n°1 et au recording afficheront l'heure officielle et seront votre repère pour les cadences de jeu.

Lutte contre le dopage :

Les Championnats de France Jeunes sont susceptibles de faire l'objet d'un contrôle antidopage. L'ensemble de la réglementation relative à la lutte contre le dopage (liste des produits et des médicaments interdits, procédure de délivrance des AUT, sanctions applicables, autorisation parentale en cas de prélèvement nécessitant une technique invasive (page 23), obligation de localisation le cas échéant) est disponible sur le Site Internet de la Fédération française de golf aux liens suivants :

<https://www.ffgolf.org/golf-amateur/antidopage>

ou sur simple demande à l'adresse suivante juridique@ffgolf.org

Les joueurs, représentant légaux, staff, accompagnateurs acceptent sans réserve, de respecter la réglementation en vigueur, d'adopter un comportement éthique et sportif en toute circonstance, de soutenir la politique de prévention de lutte contre le dopage et d'accepter, le cas échéant, les sanctions qui pourraient s'appliquer (annulation des résultats individuels, réaffectation des prix ou gains aux autres sportifs).

Photos officielles / Droit à l'image

Les photos officielles (portrait) seront prises au départ du 1^{er} tour de Match Play (pour les 32 qualifiés).

Par ailleurs et pour permettre à la ffgolf de communiquer sur les performances du sportif ou de la sportive et ses activités et, le cas échéant, en tant que sportif/Sportive de Haut Niveau, le sportif ou la sportive et ses représentants légaux autorisent la ffgolf à exploiter les droits d'utilisation de ses « Attributs de la Personnalité », pendant une durée de deux ans, pour le monde entier, exclusivement dans le cadre de la promotion et de la publicité des activités, produits ou services de la ffgolf et toute opération de communication.

Les « Attributs de la Personnalité » désignent :

- L'image sous toutes ses formes ;
- La signature ;
- L'identité (Nom / Prénom) ;
- La voix ;
- Les résultats sportifs.

L'utilisation des Attributs de la Personnalité est autorisée sur tout support, tout format et par tout moyen connu ou à connaître.

Cette autorisation emporte la possibilité pour la ffgolf d'apporter à toute fixation d'un Attribut de la Personnalité et notamment de son image avec toute adjonction, suppression et/ou modification qu'il jugera utile dès lors qu'il n'entraîne aucun préjudice pour le sportif ou la sportive.

L'autorisation d'utilisation des Attributs de la Personnalité est accordée pour une exploitation, dans le cadre de la promotion de la ffgolf, de ses produits et de ses services, à destination de ses clubs et licenciés, partenaires et médias, sur les supports suivants : Presse, affiches, affichettes, cartes postales, télévision, quel que soit son mode de diffusion (par voie hertzienne, par satellite, par Internet, ...) cinéma, radio, Internet, réseaux sociaux, messages, SMS, MMS et/ou vocaux, PLV, support vidéographique et/ou photographique et/ou multimédia (CD, DVD ...).

En cas de refus, vous pouvez le signaler à sportif@ffgolf.org

Practice

Les joueurs pourront utiliser gratuitement le practice ainsi que les aires d'entraînement de chipping / putting.

Le Practice du haut pourra être utilisé pour l'échauffement uniquement.

Des cartes de practice seront données à l'arrivée des joueurs à l'accueil du Golf National, toute carte perdue ne sera pas remplacée.

Remises des Prix

- Mercredi 26 juillet : les 3 premiers de la qualification du Championnat de France des Jeunes des catégories U12 seront récompensés
- Jeudi 27 juillet : les 3 premiers de la qualification du Championnat de France des Jeunes des catégories Benjamins et Benjamins seront récompensés
- Dimanche 30 juillet : les 3 premiers de la phase finale du Championnat de France des Jeunes dans chaque catégorie seront récompensés.

Réservation des départs lors des journées d'entraînement :

Pour toutes les catégories d'âge : A partir du **mercredi 5 juillet à 8h00**, les ligues pourront réserver des départs pour le lundi 24 juillet (parcours de l'aigle) et mardi 25 juillet (parcours de l'albatros) directement auprès du Golf National en fonction du quota de joueurs qualifiés par ligue.

Les réservations devront s'effectuer uniquement par e-mail à l'adresse competition@golf-national.com et ne seront prises en compte qu'après la date et l'heure fixée ci-dessus.

Reconnaitances non officielles :

Parcours Albatros :

- Semaine : 42€
- Week-end : 65€

A noter : le parcours de l'Albatros sera fermé le dimanche 23 juillet

Parcours de l'Aigle :

- Semaine et week-end : 32€

A noter : le site du Golf National sera totalement inaccessible le dimanche 23 juillet de 14h à 17h30 en conséquence du passage du tour de France.

Pour les réservations individuelles : 01.30.43.36.00

Pour les réservations des ligues : competition@golf-national.com

Gratuité pour les titulaires de la licence Or.

Repères de départs

Les repères utilisés pendant le championnat seront matérialisés dès la journée de reconnaissance officielle (lundi 24 juillet pour l'aigle / mardi 25 juillet pour l'albatros) selon les distances ci-dessous :

Parcours Aigle - U12 Filles (distances u14)

SSS : 70.3 Slope : 123 Par : 71

Trous	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	TOT
Coups reçus	12	2	18	16	6	14	10	8	4	9	11	1	17	5	15	3	13	7	
Pars	4	4	4	3	4	3	5	4	4	3	4	4	3	4	5	4	5	4	71
Distances	289	250	200	110	329	83	395	304	278	106	323	289	130	260	356	290	376	225	4593

Parcours Aigle - U12 Garçons (distances u14)

SSS : 69 Slope : 120 Par : 71

Trous	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	TOT
Coups reçus	12	2	18	16	6	14	10	8	4	9	11	1	17	5	15	3	13	7	
Pars	4	4	4	3	4	3	5	4	4	3	4	4	3	4	5	4	5	4	71
Distances	339	353	256	110	377	119	480	348	327	152	348	324	130	366	431	323	454	266	5503

Parcours Albatros - Benjamines (distance u16)

SSS : 73,9

Slope : 145

Par : 72

Trous	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	TOT
Coups reçus	4	6	12	8	16	18	2	14	10	9	17	7	3	11	1	13	5	15	
Pars	4	3	5	4	4	4	4	3	5	4	3	4	4	5	4	3	4	5	72
Distances	273	130	408	338	291	286	346	134	398	279	113	304	311	361	301	112	321	370	5076

Parcours Albatros - Benjamins (distance u16)

SSS : 72,6

Slope : 152

Par : 72

Trous	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	TOT
Coups reçus	4	6	12	8	16	18	2	14	10	9	17	7	3	11	1	13	5	15	
Pars	4	3	5	4	4	4	4	3	5	4	3	4	4	5	4	3	4	5	72
Distances	318	141	456	385	339	328	359	169	499	286	125	337	339	437	320	137	405	411	5791

Terrain

Un soin tout particulier au terrain doit être observé :

Replacer ses divots / Réparer ses pitches / Bien ratisser les bunkers.

Toute infraction constatée pourra entraîner la disqualification du joueur concerné.

Test Event

Paris 2024 effectuera un test technique du système de scoring qui sera utilisé pendant les jeux Olympiques de Paris 2024 : des scoreurs mobiles accompagneront les parties lors de la phase de qualification de la catégorie Benjamins Garçons et des dispositifs techniques seront mis en place. Des bénévoles testeront aussi d'autres éléments techniques. D'autres bénévoles seront spécifiquement dédiés à l'organisation du CFJ pour récupérer les scores.

INSCRIPTION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES 2023

Pour rappel : Les ligues devront impérativement communiquer à la Fédération la liste des joueurs (nom, prénom et numéro de licence) dès la fin des qualifications inter-régionales par e-mail (inscription@ffgolf.org et alexandre.hennequin@ffgolf.org).

Dès la fin des qualifications inter-régionales, tous les joueurs qualifiés pour le Championnat de France des Jeunes devront valider leur inscription auprès de la ffgolf en s'inscrivant en ligne **avant le 17 juillet pour les U12 et le 18 juillet pour les benjamins/benjamines**.

Les inscriptions seront possibles à compter du jeudi 8 juin.

Lors de cette inscription, les joueurs règleront leur droit d'engagement et joindront leur fiche d'urgence médicale (s'ils ne sont pas accompagnés) en suivant le lien de leur catégorie d'âge ci-dessous :

U12 Garçons : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1423>

U12 Filles : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1421>

Benjamins: <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1424>

Benjamines : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1425>

Chaque joueur qualifié devra s'acquitter d'un droit d'inscription de **50 euros**. Les ligues ou les clubs pourront inscrire plusieurs joueurs ou joueuses et procéder à un paiement global.

L'adresse e-mail du joueur saisie lors de l'inscription sera utilisée afin d'envoyer les informations sur le tournoi (horaires de départs, résultats, positions des drapeaux).

Les joueurs non accompagnés de leurs représentants légaux devront joindre leur fiche d'urgence médicale lors de l'inscription (l'autorisation de prélèvement sanguin lors d'un contrôle antidopage est à garder par le joueur sur soi toute la durée de l'épreuve).

Pour toute question relative aux inscriptions :

Tél. : 01 41 49 77 40 - courriel : inscription@ffgolf.org

Le droit d'engagement de toute personne déclarant forfait après la date limite d'inscription restera acquis à la ffgolf.

FICHE D'URGENCE MEDICALE

ATTENTION

Chaque ligue doit envoyer cette fiche auprès de ses joueurs qualifiés qui la joindront à leur inscription en ligne.

Je soussigné(e)/nous soussignés (Nom et prénom des représentants légaux ou du représentant légal) :

.....
.....
.....

Domicilié(s)(e) au :
Autorise (ent) les membres de l'encadrement administratif et /ou technique du Club/Liges/ Comité Départemental de à prendre toutes dispositions en cas de maladie ou d'accident et notamment à avertir les services de secours d'urgence afin que le joueur mineur (Nom et prénom) né(e) le / / soit orienté(e) vers la structure hospitalière la mieux adaptée.

Le Club/ Ligue /Comité Départemental de s'efforcera de prévenir les représentants légaux ou le représentant légal dans les meilleurs délais aux numéros suivants :

N° de téléphone domicile

N° de portable représentant 1

N° de téléphone du travail du représentant 1

N° de portable du représentant 2

N° de téléphone du travail du représentant 2

N° de téléphone le cas échéant d'une personne susceptible de vous prévenir

Observations éventuelles : (traitements médicaux, allergies, autres observations utiles.)

.....
.....

Fait à le en deux exemplaires originaux.

Signature du représentant légal /des représentants légaux,

NUMEROS UTILES :

La Commission Médicale ffgolf : Tél : 01.41.49.77.55 - sportif@ffgolf.org

SAMU : 15 ou le SMUR le plus proche

Centre Antipoison : 01 40 05 48 48

Pompiers : 18

Bureau du tournoi : 06 29 27 52 72

PRÉLÈVEMENT NÉCESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE LORS D'UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE CONCERNANT LES MINEURS OU LES MAJEURS PROTÉGÉS

Depuis 2011, l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) a développé le nombre de contrôles anti-dopage par voie de prélèvements sanguins.

L'article R 232-52 du Code du Sport prévoit que les prélèvements effectués dans le cadre d'un contrôle antidopage nécessitant une technique invasive (prélèvements sanguins ou de phanères) ne peuvent être effectués par le préleveur **qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal du mineur ou majeur protégé.**

Le même article précise que **« l'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôles » susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer à une compétition pour une durée de deux ans.**

Le Ministère des Sports en collaboration avec l'AFLD a souhaité mettre à disposition des fédérations sportives un formulaire d'autorisation. Ce formulaire est disponible sur le Site Internet ffgolf et dans le Vademecum (voir page dans l'index à : Dopage-Formulaire autorisation prélèvement sanguin).

La ffgolf invite ses Clubs, **lors de la prise ou du renouvellement de licence**, à soumettre les parents des mineurs concernés à la signature de cette autorisation.

Les athlètes mineurs devront lors de tout déplacement (stage, compétition) être munis de cette autorisation (originale ou copie) pour, le cas échéant, la présenter aux préleveurs. Les Clubs et Ligues Régionales sont invités à disposer d'une copie de ce document lorsqu'ils accompagnent les sportifs sur ce type de manifestation.

Lorsqu'ils sont sur les lieux de compétitions ou de stages, les représentants légaux peuvent aussi signer l'autorisation.

Les licenciés ffgolf mineurs participants aux compétitions du calendrier national, grand prix, compétitions de Ligues et Comités Départementaux ainsi que les joueurs membres des Pôles sont les plus ciblés par ce type de contrôle.

Références légales :

Article R232-52 Code du Sport

La personne chargée du contrôle vérifie, par tout moyen, l'identité du sportif contrôlé, au besoin avec l'assistance notamment :

- du délégué fédéral prévu à l'article R. 232-60 ou d'une personne désignée par la Fédération en cas d'absence de désignation d'un délégué fédéral ou d'inexécution de sa part de l'obligation mentionnée à l'article R. 232-60 ;

-de l'organisateur de la compétition ou de la manifestation ;

-de l'escorte prévue à l'article R. 232-55.

Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.

**AUTORISATION PARENTALE : PRÉLÈVEMENT NÉCESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE LORS D'UN CONTRÔLE
ANTIDOPAGE CONCERNANT LES MINEURS OU LES MAJEURS PROTÉGÉS
(En application de l'article R. 232-52 du code du sport)**

Je soussigné(e) (Nom Prénom) :

Agissant en qualité de père, mère ou **représentant légal** de l'enfant mineur ou du majeur protégé :
(Nom Prénom de l'enfant) :

.....

Autorise tout préleveur, agréé par l'Agence Française de lutte contre le dopage ou missionné par la Fédération internationale, dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur ou le majeur protégé :
(Nom et Prénom de l'enfant) :

.....

Ce document devra être présenté au préleveur lors d'un contrôle antidopage invasif.
Il est valable pour la saison sportive 2023.

Fait à, le

Signature :

« Article R. 232-52 du code du sport:

Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »

L'absence d'autorisation parentale, lors d'un contrôle antidopage invasif, est constitutive d'un refus de se soumettre à ce contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires à son égard (deux ans de suspension de compétition).

L'original ou une copie doit être conservé par le joueur mineur et devra être présenté, le cas échéant, au préleveur. Une copie doit être transmise au Club du joueur ainsi qu'à sa Ligue d'appartenance.